

Le monde d'après : contribution du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés (RREN) aux plans de relance post Covid-19

Les gestionnaires d'espaces naturels en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur appellent à intégrer la préservation de la biodiversité et de l'environnement dans la relance du dynamisme territorial !

Avec la survenue de la crise sanitaire liée au Covid-19, en quelques semaines, nos vies ont changé. Sur le territoire régional, les gestionnaires d'espaces naturels, regroupés au sein du Réseau Régional des Espaces naturels (RREN) se sont impliqués et mobilisés pour les territoires, pour affronter cette crise.

Ce réseau pionnier et précurseur en France réunit en son sein 32 structures gestionnaires d'espaces naturels de la Région Sud : les Parcs nationaux, les Parcs naturels régionaux, les Réserves naturelles, le Conservatoire du littoral, les Conservatoires botaniques nationaux, le Conservatoire d'espaces naturels, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Office français de la biodiversité, etc.

Les membres du réseau souhaitent contribuer activement aux plans de relance, et appellent à intégrer la préservation de la biodiversité et de l'environnement dans la relance du dynamisme territorial.

L'approche intégrée, territorialisée, opérationnelle et solidaire, mise en œuvre par les gestionnaires d'espaces naturels, allie préservation de la biodiversité et développement économique soutenable. C'est une vraie source d'expériences acquises et de créativité, indispensable à la construction et au devenir des territoires en Région.

Nous, gestionnaires d'espaces naturels, plébiscitons des plans de relance ayant pour finalité de rendre les territoires et l'économie plus résilients, face aux diverses crises d'ampleur mondiale (climatique, du vivant, sanitaire, etc.) susceptibles d'engendrer l'augmentation des risques naturels, l'artificialisation du territoire, la dégradation des paysages, l'émergence de maladies transmissibles et la perte de biodiversité.

Dans cette perspective, il est urgent de développer les solutions fondées sur la nature qui représentent une alternative économiquement viable et durable, pour relever les défis auxquels notre société est confrontée.

Les citoyens sont plus que jamais réceptifs à la nature et placent la préservation de l'environnement à un niveau de préoccupation majeure, comme en témoignent les travaux de la convention citoyenne pour le climat.

Les services rendus par la nature, en termes d'approvisionnement de matières premières, de régulation des risques naturels (dont les maladies émergentes), de services culturels, d'activités de plein-air et touristiques, ou encore de ressourcement méritent d'être reconnus, afin d'être renforcés au sein de nos territoires.

Animateur

Copilotes et financeurs

Co financeurs

Le développement des filières économiques régionales qui en dépendent (agricoles, aquacoles, touristiques, etc.) est à envisager à l'aune de ces services rendus par la nature, pour garantir un avenir prospère à nos enfants, marqué par les trois piliers fondamentaux du développement durable que sont les solidarités économiques, écologiques et sociales. Dans le cadre du plan de relance touristique, il est essentiel d'intégrer pleinement la filière écotourisme, la promouvoir et faire en sorte de la renforcer dans les années à venir.

Les plans de relance offrent l'opportunité de faire de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de l'environnement, deux déterminants de la mise en œuvre des politiques publiques.

Nous, gestionnaires d'espaces naturels, accompagnons déjà la mise en œuvre des politiques publiques environnementales et de développement durable et leurs déclinaisons dans les territoires, dont pour exemple le plan biodiversité de 2018 et sa territorialisation.

Les membres du RREN proposent d'encourager et selon les cas de renforcer dans les plans de relance :

- le déploiement des solutions fondées sur la nature et la valorisation du potentiel de bien-être, de santé, de ressourcement et de création de valeur-ajoutée économique associés aux nombreux espaces naturels remarquables, qui forgent l'identité et le caractère de notre Région ;
- la généralisation des critères d'éco-conditionnalité au sein des dispositifs d'aides publiques régionaux, départementaux et des contrats de filières économiques ;
- le décloisonnement des politiques sectorielles d'aménagement du territoire, de développement économique et de solidarité, en associant tous les acteurs territoriaux afin de construire un projet partagé par tous ;
- l'engagement de réflexions stratégiques intégrées avec une large association des acteurs locaux et la mise en place de processus de gouvernance permettant de partager et de concilier les objectifs des projets, dans une dynamique d'intelligence collective ;
- le renforcement des moyens pour assurer dans l'intérêt général, les missions de service public de préservation de l'environnement, de gestion des espaces naturels, d'éducation à l'environnement...

Nous, gestionnaires d'espaces naturels, territoires d'expérimentations et d'innovation sommes tous, selon nos moyens et nos objectifs, prêts à contribuer à de nouvelles formes de développement et de solidarités dans les bassins de vie et d'emploi, et à inventer avec vous les solutions durables de demain.

Le réseau, se tient à disposition des acteurs et institutions pour aider à répondre aux enjeux post Covid-19 et faire en sorte que le territoire régional puisse développer des alternatives économiques viables et durables tout en préservant la biodiversité.

Nous, espaces naturels, sommes une part de la solution pour promouvoir un avenir durable sur nos territoires.